

LES AIDES COMPLEMENTAIRES DE LA PAC pour défendre la terre

Les activités hippiques étant reconnues en France comme agricoles, les entreprises hippiques peuvent donc bénéficier de soutiens de la PAC (politique agricole commune). Le bilan à mi-parcours de la PAC renforce les moyens du FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) en matière de défense de l'environnement. Les entreprises hippiques désirant s'insérer dans la politique de développement rural pourront prendre connaissance de la mise à jour correspondante de la programmation régionale. Cette mise à jour est prévue pour le trimestre en cours.

Le bilan à mi-parcours de la PAC s'est conclu par la décision du Conseil des ministres de renforcer les moyens du FEADER pour défendre l'environnement.

Le numéro 66 de la revue équ'idée a présenté les nouvelles opportunités de financements publics des projets hippiques suite à ce bilan.

Au titre de ces nouveaux financements, le règlement du Conseil n°74/2009 du 19 janvier 2009 ajoute de nouvelles possibilités pour l'utilisation du FEADER afin de répondre aux défis pour la défense de l'environnement. **Les Etats membres pourront compléter leurs programmes de développement rural pour répondre aux priorités retenues.** Il s'agit du changement climatique, des énergies renouvelables, de la gestion de l'eau, de la biodiversité et des innovations les concernant.

Selon l'objectif de l'utilisation durable des terres agricoles, ce règlement a introduit le système de la conditionnalité sur

l'ensemble de l'exploitation agricole pour le bénéfice des aides qui relèvent de l'axe stratégique « gestion de l'espace et environnement ». Sont donc concernées les exploitations qui reçoivent : une compensation de leurs handicaps naturels propre à des zones spécifiques telle la montagne, des aides destinées aux zones classées « Natura 2000 », une compensation pour le respect de pratiques spécifiques agro-environnementales ou pour le bien-être animal. La globalité de ces exploitations est ainsi soumise au contrôle du respect des normes européennes dans les domaines de l'environnement, du bien-être animal et de la qualité des aliments.

L'annexe II du règlement donne la liste indicative des types d'opérations correspondant aux nouvelles priorités environnementales retenues et les effets potentiels escomptés. D'ici la fin de l'année, les plans stratégiques nationaux préciseront les types d'opérations retenues en fonction des situations spécifiques. Les programmes régionaux présenteront le déroulement correspondant.

Priorité : adaptation aux changements climatiques et atténuation de ceux-ci	
Types d'opérations (sauf gestion forestière)	Effets potentiels
Amélioration de l'efficacité de l'utilisation des engrais azotes, amélioration de l'entreposage du fumier	Réduction des émissions de méthane et d'oxyde nitreux.
Amélioration de l'efficacité énergétique	Réduction des émissions de dioxyde de carbone au travers des économies d'énergie
Mécanismes de prévention contre les effets indésirables des événements extrêmes liés au climat.	Réduction des effets indésirables des événements météorologiques extrêmes sur le potentiel de production agricole
Mise en œuvre de pratiques de gestion des sols adaptées	Réduction des émissions d'oxyde nitreux, piégeage du carbone, adaptation aux effets du changement climatique sur les sols
Modification dans l'affectation des sols.	Réduction des émissions d'oxyde nitreux, piégeage du carbone
Extensification de l'élevage	Réduction des émissions de méthane et d'oxyde nitreux.
Boisement, installation de systèmes agroforestiers	Réduction des émissions d'oxyde nitreux, piégeage du carbone
Prévention des inondations et mesures de gestion	Réduction des effets indésirables des événements météorologiques extrêmes sur le potentiel de production agricole
Formation et recours au service de conseil agricole en liaison avec le changement climatique	Fourniture de formation et conseil aux agriculteurs aux fins de la réduction des gaz à effet de serre et de l'adaptation au changement climatique

Priorité : énergies renouvelables	
Types d'opérations (sauf gestion forestière)	Effets potentiels
Production de biogaz utilisant des déchets organiques	Remplacement des combustibles fossiles, réduction des émissions de méthane
Cultures énergétiques pérennes	Remplacement des combustibles fossiles, piégeage du carbone, réduction des émissions d'oxyde nitreux.
Transformation de biomasse agricole	Remplacement des combustibles fossiles
Installation/infrastructures de production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse et d'autres sources d'énergies renouvelables	Remplacement des combustibles fossiles
Information et diffusion de connaissances liées aux énergies renouvelables.	Sensibilisation et développement des connaissances augmentation de l'efficacité des autres opérations liées aux énergies renouvelables.

Priorité : gestion de l'eau	
Types d'opérations	Effets potentiels
Technologies permettant d'économiser l'eau, stockage de l'eau, techniques de production permettant d'économiser l'eau	Amélioration de la capacité à utiliser l'eau de manière plus efficace et à la stocker.
Restauration des zones humides, conversion des terres agricoles en marécages	Conservation de masses d'eau importantes, protection et amélioration de la qualité des eaux.
Conversion de terres agricoles en systèmes forestiers/ agroforestiers.	Protection et amélioration de la qualité des eaux.
Installations de traitement des eaux usées au sein des exploitations agricoles et lors de la transformation et de la commercialisation	Amélioration de la capacité à utiliser l'eau de manière plus efficace
Mise en place de masses d'eau semi-naturelles, création de digues naturelles, fleuves sinueux.	Conservation de masses d'eau importantes, protection et amélioration de la qualité des eaux.
Pratiques adaptées en matière de gestion des sols	Réduction du passage de différentes substances, dont le phosphore, dans l'eau.
Information et diffusion des connaissances liées à la gestion de l'eau	Sensibilisation et développement des connaissances, augmentation de l'efficacité des opérations liées à la gestion de l'eau

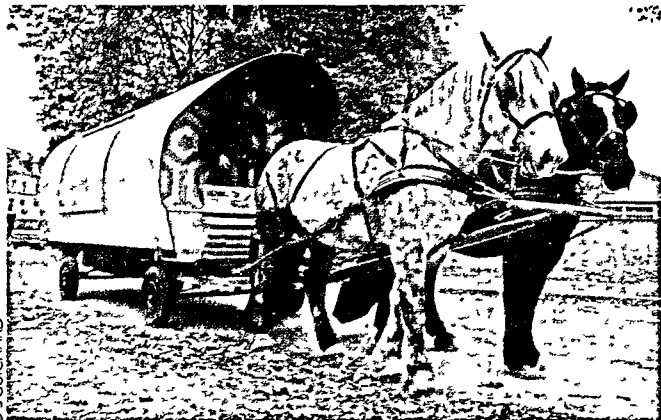
Priorité : biodiversité	
Types d'opérations	Effets potentiels
Fin des épandages d'engrais et de pesticides sur les terres agricoles à haute valeur naturelle, formes d'élevage extensives, production intégrée et biologique	Conservation de types de végétaux présentant de nombreuses espèces, protection et entretien des prairies
Bordures de champs, bandes agricoles pérennes et « biobeds », élaboration de plans de gestion pour Natura 2000, construction / gestion de biotopes / d'habitats à l'intérieur et à l'extérieur des sites Natura 2000, modifications dans l'affectation des sols, gestion de cultures pérennes à haute valeur naturelle, création et préservation de prés-vergers	Protection des oiseaux et de la vie sauvage et amélioration du réseau biotope, réduction de la pénétration des substances nocives dans les habitats voisins, conservation de la faune et de la flore protégées.
Conservation de la diversité génétique	Conservation de la diversité génétique
Information et diffusion des connaissances liées à la biodiversité	Sensibilisation et développement des connaissances, augmentation de l'efficacité des opérations liées à la biodiversité

Manger sain AVEC DES GROS SABOTS

Une petite restauration basée sur des produits de l'agriculture durable, une roulotte inédite, deux Percherons... « HippoFacto » propose depuis le 13 novembre dernier un concept innovant, original et audacieux. Animés par le désir de « faire autrement » et « faire ensemble », ses deux créateurs, Christopher MAUDUIT et Fabrice VANDERSCHOOTEN, ont réuni dans cette entreprise différents centres d'intérêt, partagés depuis longtemps.

CONCOURS DE PROJETS INNOVANTS
équidéfi
POUR LA FILIÈRE ÉQUINE
 Finaliste équidéfi®

Convaincus que concrétiser des idées en osant reste le meilleur des discours, HippoFacto leur offre aujourd'hui l'opportunité de matérialiser leur volonté d'engagement dans une démarche éthique raisonnée : préservation de l'environnement, défense d'une agriculture durable, participation au développement local, inscription dans l'économie sociale et solidaire...



PETITE RESTAURATION

Installée sur la commune de Douvres la Délivrande (14) qui l'accueille, en étroite partenariat avec la Ferme de la Baronnie de Stéphanie LEHODEY et de sa sœur Bénédicte (maraîchère bio), l'entreprise HippoFacto offre différents produits de petite restauration à emporter. Jus de fruits et de légumes frais, soupes et gaspachos, tartines garnies, cafés, thés, chocolats... constitueront la base de cette activité, déclinée selon différents cadres et différents publics. Ainsi les produits HippoFacto pourront être dégustés en espace public les lundis, mercredis, vendredis à Caen et les jeudis à Douvres la Délivrande, mais aussi lors d'événements publics (festivals, foires, salons...) ou privés (portes ouvertes et animations d'entreprises, jus d'honneur aux mariages, fêtes privées...). Sur la période estivale, une présence régulière sera assurée sur la Côte de nacre (Calvados).

Par ailleurs, l'engagement HippoFacto dans le développement durable sera présenté lors d'actions pédagogiques (groupes scolaires, collèges, lycées, centres de loisirs...). Ces actions permettront d'aborder les principes du